

7 C B G9=@'8 Ñ8 I 7 5 H=C B '8 I '8 =GHF =7 H'G7 C @5 =F 9'

FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

6^e réunion régulière publique

2021-2022

Procès-verbal de la 6^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue 12 janvier par Zoom via

« Facebook Live » à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :

Marie-Ève Rousseau, sous-district 1

Robert Levesque, sous-district 2

Francine Cyr, sous-district 3

Andrée Beaulieu

2.3 Correspondance

- Lettre adressée à Madame Chantal Varin, directrice générale de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, en réponse à leur demande d'appui au projet « Appui aux parents engagés dans un comité francophone de parents dans les CLOSM »;
- Copie d'une lettre adressée à Madame Mylène St-Pierre, présidente du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane de la part de Madame Louise Morin, directrice exécutive à l'apprentissage du DSFNO, en réponse aux demandes de Madame St-Pierre concernant le service des cours en ligne au secondaire.

2.3.1 Suivi à la correspondance

Aucun.

3. Liens

3.1 Présentation – Secteur Petite enfance

Madame Danielle Michaud-Côté, directrice de la Petite enfance au DSFNO, présente les grandes lignes de son secteur pour l'année 2021-2022. La présentation de Madame Danielle sera déposée dans le TEAMS du CÉD.

4. Limites de la direction générale

4.1 Rapport de la direction générale

4.1.1 Mise à jour – dossiers

4.1.1.1 Bonne année 2022

Je souhaite une bonne année 2022 à tous nos parents et les membres de notre personnel. Ce n'est pas le début d'année que nous avons anticipé mais comme toujours, le système s'adapte pour faire face aux nouvelles réalités.

4.1.1.2 Situation COVID-19

Comme vous savez, le gouvernement provincial a annoncé le vendredi 31 décembre que tous les élèves passeront à l'apprentissage à domicile du 11 janvier 2022 au 21 janvier 2022, avec une réévaluation pendant la semaine du 17 janvier 2022. Le passage à l'apprentissage à distance vise à renforcer la protection des personnes les plus vulnérables de la province et aider à gérer la charge sur le système de santé.

Malgré le fait que la grande majorité de nos élèves seront à distance, il y a des situations exceptionnelles qui font que certains enfants doivent se rendre à l'école pour apprendre ou obtenir des

Les personnes atteintes du COVID seront responsables d'informer les contacts étroits afin de contribuer à ralentir la transmission. À ce stade, le processus visant à informer les contacts sera plus rapide si les personnes le font elles-mêmes, étant donné la vitesse à laquelle Omicron se propage et le nombre élevé de cas chaque jour;

Les garderies éducatives, les écoles et les districts scolaires communiqueront un avis général d'exposition à la COVID-19 aux parents et le personnel scolaire quand ils sont informés de cas positifs dans leurs milieux de travail et d'apprentissage. Ce sera essentiellement le même processus de communication que celui des maladies transmissibles;

Tou

5.3 Rapport des conseiller(ère)s

- Madame Marie-Ève Rousseau mentionne que le CAHM et l'ECEL ont eu des rencontres de leur CPAÉ. Les deux CPAÉ ont discuté du manque de suppléance et également des écarts aux apprentissages des élèves. Elle invite les parents d'assister aux réunions en virtuel.

- Madame Andrée Beaulieu-Sirois a rencontré le CPAÉ de l'école Régionale Sainte-Anne. Les parents sont également inquiets des écarts aux apprentissages des élèves.

8. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ 9 février 2022 _____

Secrétaire du Conseil d'éducation

Présidente du Conseil d'éducation